



PROCÈS-VERBAL / RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR

Date: Jeudi 18 octobre 2018

Heure: 18h45

Lieu: École Jean-Baptiste-Meilleur, 2237, rue Fullum / Montréal (Québec) H2K 3P1
Salon du personnel

PRÉSENCES

Présents-es :

M.M.

Guy Coisman, directeur

Félix Plante, parent d'élève

Mustapha Faye, parent d'élève

M^{mes}

Imane Allam, parent d'élève

Marilyn Bourgeois, parent d'élève

Julie Delisle, parent d'élève

Sabrina Mio, parent d'élève

Marie-Pierre Huot, parent d'élève

Francine Dumais, enseignante

Marie Dorrian, enseignante

Ruxandra-Voichita Berghian, éduc. Serv. garde

Absents-es :

Julie Lachance, secrétaire d'école

Geneviève Bourget-Casabon, enseignante

Pascale Carrère, psychoéducatrice

Prise de notes : Imane Allam, parent d'élève

Animation : Guy Coisman, directeur

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Allam propose l'ajout de certains points :

- Alimentation
- Dos d'âne sur Fullum
- Grande salle
- Surveillance dans la cour le matin
- Transport scolaire
- Comité des parents utilisateurs du Service de garde

M^{me} Bourgeois propose.

M^{me} Allam seconde.

2. TOUR DE TABLE

Les membres se présentent tour à tour.

3. ÉLECTIONS AU POSTE DE PRÉSIDENT(E), VICE-PRÉSIDENT(E), TRÉSORIER (ÈRE)

M^{me} Allam propose sa candidature pour le poste de présidente du CÉ. Elle est élue par acclamation.

M^{me} Mio propose sa candidature pour le poste de vice-présidente du CÉ. Elle est également élue par acclamation.

M^{me} Bourgeois propose sa candidature pour le poste de trésorière. Elle est également élue par acclamation.

Félicitations à nos élues!

4. AUTORISATION DE TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Tous les membres du CÉ donnent leur autorisation pour la transmission des renseignements personnels.

5. PROPOSITION DES MEMBRES POUR CHOISIR LE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ (2018-2019)

M. Boulanger, qui jouait le rôle de représentant de la communauté, est présentement en congé maladie et M. Coisman demande aux membres s'ils comptent proposer une autre personne. Les membres y réfléchissent et le point reviendra lors des prochaines séances.

6. RÈGLES DU FONCTIONNEMENT DU CÉ

- Calendrier et horaire des rencontres :

Mardi 11 décembre 2018

Mercredi 23 janvier 2019

Mardi 19 mars 2019

Mercredi 17 avril 2019

Jeudi 23 mai 2019

Si besoin il y a, le CÉ décidera d'une rencontre durant le mois de juin 2019.

- Régie interne

M. Coisman propose de revoir la régie interne lors d'une prochaine séance.

- Budget du CÉ

M^{me} Allam propose que le budget de fonctionnement du CÉ soit transféré au conseil étudiant de l'école. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 JUIN 2018

- a) M^{me} Allam manifeste sa désapprobation et la justifie par le fait qu'elle a des réserves à propos du point concernant la page Facebook (parents de JBM). Les nouveaux membres du CÉ manifestent leur malaise à propos de l'approbation ne faisant pas partie du CÉ du 6 juin 2018.

Mme Bourgeois propose.

Mme Mio appuie.

b) M^{me} Delisle demande pourquoi le code de vie figure sur l'agenda des élèves vu que lors de la séance du 6 juin 2018, il n'avait pas été approuvé. Il y avait une égalité de votes. M. Coisman répond qu'il a consulté le service juridique de la CSDM et que le responsable lui avait recommandé de consulter la présidente du CÉ et que celle-ci avait approuvé avec la condition de faire des modifications.

M^{me} Allam demande à M. Coisman de se renseigner car elle juge que le code de vie doit être soumis une deuxième fois à l'approbation du CÉ.

M. Coisman promet de faire les démarches nécessaires auprès du service juridique et de revenir avec l'information au CÉ.

8. MARCHETON 2018

Le marcheton aura lieu le 31 octobre 2018 à 13h.

Le CÉ l'approuve à l'unanimité sans levée de fonds.

9. SERVICE DE GARDE

M^{me} Delisle explique le coût des sorties est cher pour certaines familles et M^{me} Mio lui explique qu'un coût de 9\$ est facturé en plus des frais de la JP. Mme Allam propose plus de journées-maison afin d'alléger les factures des parents.

L'éducatrice Mme Alexandra nous a fait part de la pénurie qui touche le SDG et que parfois le SDG n'a pas de remplacement, mais les éducatrices arrivent à bien gérer la situation.

M^{me} Allam propose de faire sortir les enfants du service de garde au moins 30 minutes par jour.

M^{me} Mio manifeste son inquiétude par rapport à l'habillement des enfants et on demande à M. Coisman de nous valider l'information par rapport à la politique de la CSDM concernant les températures extérieures. M. Coisman nous explique qu'il y a une restriction quand il fait -27 degré Celsius incluant le facteur vent et que c'est à lui que revient cette décision.

M. Faye fait son rapport au CÉ par rapport à une plainte concernant le SDG, un parent lui en avait fait part en demandant de rester anonyme. Le parent manifeste des inquiétudes par rapport à l'usage du cellulaire pendant les heures de travail et l'accueil non courtois des parents.

M. Coisman explique que la personne qui faisait usage de son cellulaire ne travaille pas au SDG et qu'il avait fait une intervention avec la responsable du SDG dans ce sens.

M^{me} Allam a demandé que les collations offertes au SGD soient des collations plus santé et que le SDG privilégie plus les fruits, les légumes et les produits laitiers afin que les enfants puissent manger sainement et pour qu'ils acquièrent de saines habitudes alimentaires.

10. MOT DE LA DIRECTION

- L'école compte 285 élèves actuellement avec de nouvelles ouvertures de classes.
- Réfection de l'école: M. Coisman nous annonce que les travaux débuteront en mois de juin 2019. M. Plante demande les mesures nécessaires pour s'assurer du début des travaux et Mme Allam propose d'inviter la chargée de projet au prochain CÉ, Mme Mio seconde.
- Notre système de communication étant trop vieux, M. Coisman nous apprend qu'il sera changé sous peu par un système plus performant.
- Mesures d'urgence: le CÉ approuve les mesures d'urgence à l'unanimité.
- Activités parascolaires: la direction a fait la demande au centre communautaire Père-Sablon afin de nous présenter une offre de services concernant les activités parascolaires à l'école.
- L'organisme communautaire offre des ateliers de cuisine (projet Boîtes à lunch) à raison de 2 séances par semaine. Le CÉ approuve l'activité à l'unanimité.
- Les sorties École Montréalaise sont approuvées à l'unanimité.
- Les sorties éducatives sont approuvées à l'unanimité.
- PTRDI: l'école n'est pas sollicitée pour des modifications portant sur l'acte d'établissement.
- Dons: les enfants dans le besoin ont reçu des habits de neige et une lettre de remerciement à l'organisme donateur sera envoyée prochainement.
- Éducation à la sexualité: M. Coisman ainsi que madame Dumais seront formés dans ce sens. Monsieur nous annonce qu'un plan concernant l'éducation à la sexualité sera présenté aux parents et que M. Coisman fera des démarches auprès de la CSDM et des organismes communautaires afin d'obtenir une séance d'information pour les parents.
- Projet éducatif: des démarches sont en cours pour mettre en place le projet éducatif et les membres manifestent leur intérêt à faire partie des comités-école qui se pencheront sur ce sujet. Le suivi se fera dans les prochaines séances.
- Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence: M. Coisman nous informe que des démarches sont en cours pour actualiser ce plan de lutte et qu'il sera soumis à l'approbation sous peu.

11. QUESTIONS DIVERSES

- M^{me} Allam informe le CÉ de ses démarches auprès de la ville afin d'avoir des dos d'ânes sur la rue Fullum au niveau de l'école afin de sécuriser les alentours.
- M^{me} Allam parle de la problématique de la présence des enfants seuls dans la cour d'école vu les parents laissent les enfants seuls à partir de 7h45 du matin et que la surveillance n'est assurée qu'à partir de 7h55. La nécessité de communiquer cette information aux parents afin qu'ils s'ajustent avec les horaires de surveillance et la nécessité de créer un comité de parents qui assurerait cette surveillance le temps d'ajuster les habitudes des parents.
- Création du comité des parents utilisateurs du SDG: M^{me} Allam propose la création de CÉ comité afin d'offrir le plus d'informations aux parents et pour justement créer des liens de collaboration qui feraient de sorte que les parents se sentent écoutés et que leurs commentaires ou inquiétude soient discutés au sein de ce comité. Certains membres ne voient pas l'utilité de ce comité vu que M. Coisman, qui le supérieur immédiat du SDG, est présent à chaque séance. Le point sera remis au prochain CÉ.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Allam propose la levée de l'assemblée à 21h10.

La présidente,

Le directeur,

Imane Allam

Guy Coisman